

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire



LE TOURISME SOCIAL NE REPRÉSENTE QUE 5 % DES DÉPENSES DES COMITÉS D'ENTREPRISE POUR LES VACANCES. DES ACTEURS COMME TOURISTRA S'ENGAGENT DEPUIS DES ANNÉES POUR INVERSER LA TENDANCE. PHOTO CAROLINE DOUTRE

11 MILLIONS
C'EST LE NOMBRE DE SALARIÉS QUI ONT ACCÈS AUX ACTIVITÉS SOCIALES DES 28 000 CE DE FRANCE.

Septmots, son joli village de 500 habitants non loin de Soisson, son donjon du XIV^e siècle, ses jardins tranquilles et... ses 11 000 festivaliers. Voilà 19 éditions que le festival Pic'Arts y donne à écouter et à voir, en juin, les jeunes pousses du rock. Pour la vingtième édition, l'association organisatrice espère plus de monde encore. À cette fin, elle a le soutien des comités d'entreprise du cru, qui achètent déjà un gros tiers de la billetterie. Une proportion qui devrait s'accroître, tant la bouche-à-oreille fonctionne parmi les salariés festivaliers des entreprises locales. « On ne passe pas par des intermédiaires. On leur envoie directement des bonds de précommande dès la programmation annoncée. Ça marche bien. Ils sont de plus en plus nombreux à nous faire confiance », se félicite l'organisation.

La billetterie, voilà le plus solide lien qui arrime encore les comités d'entreprise aux associations culturelles, mais aussi sportives, et toutes les structures de l'économie sociale et solidaire qui œuvrent à l'accès aux vacances et aux loisirs. Rien de plus logique. Après soixante-dix années de combat commun en faveur de l'émancipation sociale et culturelle, les associations proposent toujours des activités et programmes aux comités, qui les suscitent parfois. Après tout, et comme le note Jean-Karl Deschamps, secrétaire national adjoint de la Ligue de l'enseignement, « le mouvement associatif et les CE partagent le même gène. Chacun part des attentes des usagers et de la population pour monter des projets d'accessibilité pour tous à la culture, aux loisirs, aux vacances. Des projets économiques qui, en plus, s'ancrent dans des territoires et y font vivre l'emploi local. À la Ligue, nous avons, par exemple, le premier réseau de cinéma itinérant en plus de 72 salles fixes. Les usagers viennent y voir des films grâce à l'intervention des CE ».

Mais l'ADN commun partagé par les CE et l'ESS, souvent issu du mouvement syndical, ne fait pas tout et le dialogue entre ces deux familles de l'émancipation sociale s'est estompé, ces vingt dernières années. L'industrie des loisirs et les tour-opérateurs se sont immiscés sur ce marché de quinze milliards d'euros, amplifiant la marchandisation et la perte de sens des actions sociales et culturelles (ASC) des CE. L'Urssaf et le ministère des Finances ont beau jeu de brandir ce dévoiement pour tenter de fiscaliser ces activités. Un milliard d'euros pourrait tomber dans les caisses de l'État (voir en page II).

TRAVAIL

Comités d'entreprise et économie sociale, des liens à retisser

Soixante-dix ans après la création des actions sociales et culturelles des comités d'entreprise, des représentants des salariés et des structures de l'économie sociale tentent de rendre leur sens à ces activités affadiées par la marchandisation et leur mutation en compléments de salaire.

Cette perte de sens est durement ressentie par Ali Zairi. Trésorier (CGT) du CE d'Orange, il déplore que les ASC soient « présentées et utilisées comme un complément de salaire. Et quand l'action du CE se réduit à rembourser à un salarié une activité sur facture, les marchands ont gagné car on abandonne alors toute volonté de définir une politique sociale et éducative. Les ASC sont même devenues un enjeu électoral. Si elle ne font pas gagner les élections des représentants du personnel, elles peuvent les faire perdre ».

« Notre vocation est de fabriquer des produits de vacances à haute valeur sociale »

Les structures du tourisme social ont particulièrement souffert de l'affadissement des actions des CE. « C'est le secteur historiquement le plus riche de coopérations entre CE et associations d'éducation populaire, reprend Jean-Karl Deschamps. Mais, aujourd'hui, il ne représente que 5 % des dépenses des CE pour les vacances. Les 95 % restants vont aux entreprises classiques. D'importants CE, comme les CCAS (activités sociales de l'énergie), continuent cependant de se battre en partenariat avec des associations. »

Touristra est un autre de ces combattants. Il assure la gestion et l'animation d'une vingtaine de villages de vacances en France, créés par des CE aujourd'hui groupés au sein de l'association Ancav-IT, ainsi que d'une douzaine de villages sur le pourtour méditerranéen. Des sites accessibles aux salariés de 1600 comités d'entreprise partenaires, dont les séjours représentent 90 % du chiffre d'affaires du groupe. « Notre vocation est de fabriquer des produits de vacances à haute valeur sociale, avec un contenu pédagogique autour de la mixité sociale, de la découverte du tissu local. Ce que les tour-opérateurs n'offrent pas. Se revendiquer du tourisme social n'est pas aodin ; nous déclarons nos salariés et payons les charges, insiste Yves Serdenif, président du groupe. Le problème est que les élus des CE nous mettent de plus en plus en concurrence avec les multinationales du tourisme, moins regardantes socialement. Cette dérive, depuis dix à quinze ans, est due à une perte de repères et de formation des délégués syndicaux qui animent ces CE. Or, le tourisme social ne peut fonctionner que si l'ensemble de ses acteurs en respectent les valeurs. »

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

Comités d'entreprise et économie sociale, des liens à retisser

À l'UCPA, spécialiste des voyages nature et sportifs pour enfants, adolescents et jeunes adultes, Gilles Guervin voit une seconde difficulté. « Les CE sont confrontés à des problèmes économiques et à des changements de comportement des salariés. Ces derniers préfèrent des offres individuelles et passent par des plateformes marchandes pour guetter les prix bas, plutôt que par les offres CE. On travaille donc encore plus en lien avec les élus pour nous adapter, en proposant des séjours de proximité, sur des périodes différentes ou plus resserrées, afin de continuer à faire partir le plus grand monde sans dénaturer nos contenus, ni notre vocation de mixité, et de lien social. »

« Les élus ont été embarqués dans de l'action commerciale. »

S'adapter, tel est le maître mot pour l'ESS. Le groupe UP (ex-Chèque Déjeuner), allié à l'interCE Cezam et aux cabinets d'expertise pour les CE et CHSCT, Syndex et Technologie, ont fait le pari d'affronter les grandes plateformes de billetterie sur leur terrain, le numérique, avec la patte de l'économie sociale. L'AppliCE, en ligne depuis un an, allie un catalogue d'activités sélectionnées par Cezam (voir l'entretien ci-contre), avec une interface de gestion pour les élus CE et un canal d'information sur les ASC. « Les élus ont été embarqués dans de l'action commerciale. Il faut les sortir du tout-redistributif », souligne David Dupuy, directeur de Syndex.

Paradoxalement, les visées fiscales de Bercy sur les ASC ont sorti certaines or-

ganisations syndicales de leur torpeur sur le sujet. « C'est une demande de nos unions locales et fédérations, qui reposent la question de l'émancipation et de l'ouverture aux autres par le biais du travail », explique Lamia Bégin, coordonnatrice de la nouvelle commission CE, culture, sport et tourisme social à la CGT. Ces nouvelles attentes ont été mesurées en Rhône-Alpes par l'une des rares études universitaires sur les ASC. « Sur les 70 CE, petits et grands, étudiés, près de la moitié ont mis en place une commission culture. 42 font de la billetterie. Mais 33 organisent des arbres de Noël, 22 des visites au musée, 10 des concerts dans l'entreprise, 7 des rencontres de lecteurs et 8 des spectacles montés par les salariés, énumère la coordonnatrice CGT de l'étude, Lise Bouveret. Beaucoup d'élus nous ont dit qu'ils aimeraient tisser des liens avec le monde de la culture, mais ils ne savent pas comment. On envisage donc de créer un site pour assurer un partage d'expérience. » Ce frémissement a aussi été ressenti par Jean-Karl Deschamps, de la Ligue de l'enseignement. « Lors d'un récent colloque consacré aux relations CE-éducation populaire, nombreux étaient les responsables des activités sociales à vouloir revenir au sens premier du CE qui ne doit pas être un distributeur de chèques, mais doit d'abord se battre pour les salariés. » Aux syndicats et structures de l'ESS d'accompagner ces aspirations, afin de donner un second souffle aux comités d'entreprise, nés il y a soixante-dix ans du programme du Conseil national de la Résistance. ●

STÉPHANE GUÉRARD

Un secteur économique qui pèse 15 milliards d'euros

RETOMBÉES Depuis leur création il y a soixante-dix ans, les CE ont mis en pratique leur vocation d'assurer le bien-être des salariés en investissant dans de nombreux secteurs.

Si l'impact des comités d'entreprise sur l'économie française manque de statistiques dédiées (de manière incompréhensible), leurs activités sociales et culturelles soutiennent de nombreux secteurs. Les CE sont ainsi actifs dans la restauration (titres-restaurant, prise en charge d'une partie des frais, gestion en direct de restaurants d'entreprise), les transports (chèques carburant, participation aux abonnements) et même les services à la personne (aides, chèque emploi-service universel) ou à la famille (subvention de garde d'enfant ou gestion directe de crèches). Ils sont surtout des acteurs essentiels du tourisme. Plus de 4 millions de salariés (10 millions avec leur famille) ont bénéficié en 2015 des chèques vacances, et des CE ont depuis les années 1960 pris le parti d'investir dans des centres ou villages de vacances. Le sport et la culture sont aussi très soutenus, à travers le coupon sport, la prise en charge d'adhésion à un club pour le premier; pour la seconde via des chèques lire, disque, culture et loisirs, des pré-reservations de billetterie

ou le soutien direct de festivals. Le Festival d'Avignon ou la décentralisation théâtrale leur doivent d'ailleurs beaucoup. L'organisation par les CE d'événements festifs (arbres de Noël, marchés...) ou les coopératives de prêt de matériels et de consommation représentent aussi d'importants canaux de distribution. Les grands opérateurs de services comme les petits marchands ne s'y trompent pas, qui se présentent aux grands salons de CE. Pour la seule région parisienne, Salon CE s'étend périodiquement à la Défense et Eluceo privatise le Stade de France. Les modes de persuasion des élus y frôlent parfois la corruption pour conquérir des parts du pactole. Les interCE (Cezam, Alsace CE...) impulsées par des militants syndicaux cherchent dans la mesure du possible à réguler les activités. Malgré la revendication d'une majorité d'élus de CE d'appartenir à l'économie sociale et solidaire, les grandes entreprises de l'ESS, qui ont lancé « Agora des CE » avec un succès mitigé, font figure de parents pauvres sur ce marché. ●

J.-P. M., AVEC S. G.



MOINS CONNUS QUE LES CHÈQUES VACANCES, LES CE DISTRIBUENT AUSSI DES COUPONS SPORT. PHOTO PIERRE GLEIZES/REA

INTER-CE

« Favoriser la découverte et la proximité »

Zoom sur Cezam, qui fédère les CE afin de donner du souffle et du sens aux activités proposées aux salariés.

Face aux opérateurs privés qui participent à la marchandisation des actions culturelles et sociales des CE, Cezam fait entendre une autre philosophie.

Qu'est-ce qu'une inter-CE ?

CATHERINE BOUILLARD Cezam est un réseau national d'associations inter-comités d'entreprise, présent dans 43 villes, qui fédère plusieurs milliers de CE et organismes équivalents. Nos associations ont été créées et sont toujours administrées par près de 400 élus de comités d'entreprise autour d'un projet commun : coopération (faire ensemble), mutualisation des moyens, solidarité. L'expertise de nos 220 salariés permet de mettre en œuvre au quotidien les orientations prises en assemblées générales par les adhérents, et qui sont de trois ordres : l'information, la formation et l'accompagnement. De plus en plus d'élus ont des difficultés à s'y retrouver dans l'ensemble des missions qu'ils ont à accomplir. Nous les y aidons. Le soutien technique, ensuite. La plupart des CE n'ont pas les moyens d'avoir du personnel. Nous les aidons concrètement dans les tâches de secrétariat, de gestion et de communication, de choix de solutions digitales, de mise à jour de leur site Web... Enfin, les activités culturelles et de loisir mutualisées, avec le prix du Roman et le prix de la BD Cezam, des sorties culturelles et des voyages, une carte d'accès à

la culture, aux loisirs, aux vacances, des spectacles de fin d'année...

Les cartes et billetteries sont regardées souvent comme favorisant les grands opérateurs. Comment le réseau Cezam peut-il soutenir la création, les initiatives d'ESS ?

CATHERINE BOUILLARD Tout le monde propose les grands opérateurs. Le réseau Cezam, grâce à son implantation locale, a choisi de favoriser la

découverte et la proximité. Car, en dehors des périodes de vacances, c'est dans leur environnement proche que les gens se distraient et se cultivent. Nous avons tissé un réseau de plus de 12 000 partenaires, qui n'ont pas toujours une notoriété nationale, mais qui font un travail remarquable et sont souvent plus accessibles financièrement aux familles, comme les cinémas indépendants ou associatifs, les théâtres municipaux, les musées et sites tou-



Catherine Bouillard
Déléguée générale de la Fédération des associations inter-CE Cezam

ristiques, les équipements sportifs gérés par des collectivités locales, des associations... Pour les vacances, nous travaillons avec presque tous les grands acteurs du tourisme associatif. Pour le prix du Roman ou le prix de la Bande dessinée, nous avons choisi de travailler avec de petites et moyennes maisons d'édition et une quarantaine de librairies indépendantes et nous mettons en avant des auteurs peu ou pas médiatisés. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR JEAN-PHILIPPE MILESY

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

RÈGLEMENTATION

Les CE entre restriction et extension de leurs actions

D'un côté, Bercy voudrait fiscaliser leurs « prestations ». De l'autre, les salariés des petites entreprises, toujours plus nombreuses, aimeraient avoir accès aux œuvres sociales.

Pour les actions sociales et culturelles des comités d'entreprise (CE), le boulet n'est pas passé loin. En octobre, la mobilisation express des syndicats, mais aussi celle des opérateurs de tourisme et des émetteurs de chèques et de cartes cadeaux, dont une bonne partie de leurs chiffres d'affaires dépend des CE, ont permis de dévier un nouveau tir fiscal provenant du ministère des Finances. Il s'agissait de la deuxième tentative législative de l'année engagée par Bercy pour récupérer 1 milliard d'euros en soumettant à cotisations les « prestations » versées par les CE (lire l'Humanité du 20 octobre). Tout cela en actant le glissement sémantiques des politiques des CE, du concept d'« actions sociales » aux prosaïques « avantages en nature et compléments de salaire ».

Mais le boulet pourrait se transformer en boomerang. L'inspection générale des finances a été missionnée pour « travailler sur une extension du régime social plafonné des prestations, mettant fin aux tolérances actuelles ». De quoi fournir un rabot fiscal à la prochaine majorité. « C'est un peu la mode de faire du CE bashing », déplore Catherine Bouillard, du réseau Cezam (lire page 3). « Beaucoup de responsables politiques et de journalistes ont une vision très caricaturale : celle de quelques gros CE "riches et mal gérés". L'immense majorité des CE est très loin de cette réalité. On estime que 25 % d'entre eux ne disposeraient d'aucun budget d'activités sociales et culturelles. Après les avoir incités à "distribuer du pouvoir d'achat aux salariés", on veut maintenant les taxer. Il est essentiel de travailler avec les élus pour les conforter dans le rôle social qui est le leur, d'action et d'expression collectives. »

Il n'en reste pas moins que les actions sociales et culturelles (ASC) font face à deux écueils sur lesquels jouent les

partisans de la taxation. D'une part, seulement deux inscriptions de 1985 et 1988 fondent leurs exonérations de cotisations. Insuffisant, expliquait Christophe Couillard, chargé de l'économie sociale à FO, lors d'un colloque du Goees (lire page IV). « Un CE en Picardie s'est fait redressé parce qu'il distribuait des chèques vacances à ses salariés selon un critère cadre-non cadre. En faisant cela, l'Urssaf a dénié tout choix aux élus de ce comité. Il y a besoin d'une loi. »

Intégrer tous les salariés isolés aux ASC passera-t-il par des CE de branche ?

L'autre gageure est de trouver un nouveau mécanisme pour que les salariés de petites entreprises, les précaires ou les autoentrepreneurs qui n'ont pas de CE, aient accès aux ASC. Un patron de TPE peut déjà offrir des chèques vacances ou autres, défiscalisés jusqu'à 161 euros, lors de certains événements. Le député (PS) Alain Fauré comptait aller plus loin avec son projet d'amendement. « Je ne voulais pas détruire les CE ! Je suis chef d'entreprise d'une petite PME. C'est en discutant avec mes salariés que l'idée est venue. Ils peuvent recevoir des primes. Mais celles-ci sont normalement soumises à cotisations sociales. Pourquoi ne pas leur donner accès à ce que les CE proposent, mais sans obliger ces petites entreprises à mettre en place une instance qu'elles n'auraient pas les moyens de tenir ? Mais Bercy a mis son nez dans l'amendement... » En étendant ce montant d'exonération à tous les CE, le gouvernement remettrait de fait en cause le droit des CE à choisir leur politique sociale. Mais le problème d'intégrer tous les salariés isolés aux ASC reste posé. Cela passera-t-il par des CE de branche ?

STÉPHANE GUÉRARD

10 MILLIONS
C'EST LE NOMBRE ESTIMÉ DE SALARIÉS QUI N'ONT PAS ACCÈS AUX ACTIONS SOCIALES D'UN COMITÉ D'ENTREPRISE.

ENTRETIEN

« Appuyons-nous sur la solidarité »

Jean Auroux appelle à un élargissement des activités des CE à l'ensemble des salariés.

Quel sens donnez-vous aux actions sociales et culturelles des comités d'entreprise ?

JEAN AUROUX Le comité d'entreprise est une institution précieuse. Il assume un rôle économique fondamental qui instille de la démocratie dans la vie de l'entreprise. Quant à ses actions sociales et culturelles, elles relèvent de deux fondamentaux : la solidarité et l'éducation populaire. Appuyons-nous dessus. Les trophées des CE que je parraine prouvent d'année en année que de nombreuses actions sont menées en ce sens.

Les activités des CE semblent cependant guettées par la marchandisation...

JEAN AUROUX Il y a eu une évolution en direction des loisirs individuels. Pour moi, cela ne doit pas être prioritaire. Offrir des loisirs exotiques en faisant l'impasse sur leur contenu culturel et social m'interroge. On oublie qu'en 1945 on appelait les CE les « comités patates ». Ils permettaient des actions de solidarité pour assurer le ravitaillement, le chauffage. Des prêts de matériel se sont ensuite organisés. Tout un tas d'actions de solidarité peuvent s'imaginer aujourd'hui. Et n'oublions pas la dimension culturelle. Nombre de spectacles vivants ne vivraient pas sans les CE, qui font vivre l'exception culturelle ailleurs qu'à Paris.

Jean Auroux
Ancien ministre du Travail, auteur de la loi de 1982 sur les CE

Pierre Pflimlin



Comprenez-vous que Bercy envisage de taxer ces actions sociales ?

JEAN AUROUX D'un côté l'Urssaf et Bercy courent après des recettes. De l'autre côté, des salariés de petites entreprises aspirent à accéder à un CE. Il serait singulier qu'on allège la taxation du capital et que, dans le même temps, on alourdisse celle sur les salaires. Et compte tenu de l'importance des missions des CE, il est exclu de leur enlever des prérogatives. L'entreprise n'est pas qu'un lieu où l'on loue sa force physique et intellectuelle. C'est un collectif, avec une vie sociale et culturelle. Dans un souci d'équité entre salariés de grandes et petites entreprises, il faut élargir les CE aux petites entreprises, aux autoentrepreneurs et même aux « Uber », puisque leur travail est subordonné aux donneurs d'ordres numériques.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR S. G.



UN PATRON DE PETITE ENTREPRISE SANS COMITÉ D'ENTREPRISE PEUT DÉJÀ OFFRIER DES CHÈQUES VACANCES OU AUTRES PRESTATIONS, DÉFISCALISÉS JUSQU'À 161 EUROS, LORS DE CERTAINS ÉVÉNEMENTS. PHOTO PASCAL SITTLER/REA

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

Comment le mouvement social peut-il réinvestir l'ESS et les comités d'entreprise ?

Définir une autre voie, faire entendre une autre voix

Le 23 novembre, le Groupement des organismes employeurs de l'économie sociale (Goees) tenait sa « Matinale », manifestation annuelle d'échanges politiques autour des problématiques qu'il a en partage avec de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) et du mouvement social. La première problématique tient au fait que ses adhérents représentent plus de 70 % des emplois salariés du secteur des comités d'entreprise (CE) et qu'il se trouve ainsi au cœur des débats, tant sur leurs prérogatives économiques que sur leurs activités sociales et culturelles (ASC). La seconde est celle du sens qu'il donne à son identité de groupement d'employeurs de l'ESS.

S'agissant des comités d'entreprise, les intervenants ont, peu ou prou, partagé la même inquiétude sur l'avenir pour les CE et au-delà pour toutes les structures du social. L'Institut de l'entreprise vient de publier un texte très significatif où l'ensemble du paritarisme, où les corps intermédiaires, les syndicats se voient remis en cause, voués à la disparition. Une telle position fait singulièrement écho à des propos de campagne de celui qui représentera la droite à la prochaine élection présidentielle. C'est un long processus qui, soixante-dix ans après leur création, menace nos CE.

Il y a eu le rapport du député Perruchot voulant l'affermage des activités sociales et culturelles à des sociétés commerciales de services, la loi Rebsamen cherchant à réduire

l'exercice des prérogatives économiques des CE, et plus récemment l'amendement Fauré, pour l'instant repoussé, prévoyant la fiscalisation des concours apportés aux salariés par les CE. Mais ce qui ne manque pas de nous inquiéter aussi, c'est, jusqu'à présent, l'indifférence, l'absence de politique des confédérations syndicales vis-à-vis de l'activité de CE, même si la CGT semble réinvestir le sujet. Sans réel soutien, les élus des CE sont souvent désemparés, non face aux aspirations mais face aux besoins de salariés en quête du moindre supplément à des rémunérations maintenues à de bas niveaux, quand ils ne régressent pas.

Ces enjeux rejaillissent sur les responsabilités d'employeurs de l'ESS. Le Goees a fermement exprimé sa réprobation de la violente prise de



Jack Potavin
Président du Groupement des organismes employeurs de l'économie sociale

étaient des dirigeants qui, investis de leur mandat, deviendraient des « patrons » et comme tels rejoindraient leur camp. Ce n'est pas notre conception. Nous revendiquons la centralité de la démocratie au sein de l'ESS. Nous ne voulons pas que des prises de position, contestées au sein même de l'Udes, creusent un fossé avec les citoyens et les organisations syndicales en rendant illisible ce qui est pour nous un « entreprendre autrement » porteur d'alternatives.

Ensemble, nous voulons voir l'ESS retrouver les racines « mouvement social » qui sont les nôtres : le mutualisme n'est pas réductible à l'assurance ; le coopérativisme n'est pas réductible à la participation ; l'associationnisme n'est pas réductible à la réparation. Malgré ces constats, plutôt sombres, le Goees n'entend pas baisser les bras. Dès le lendemain, le 24, nous nous retrouvons avec les signataires de notre premier appel, mais aussi avec Minga, un des pionniers du commerce équitable, avec l'Ufisc, qui réunit des associations et groupements d'employeurs du secteur de la culture, ou encore des élus ESS, dont ceux de Plaine Commune, pour mettre en œuvre des « rencontres » afin de définir une autre voie pour nos organisations et faire entendre une autre voix.

C'est en amorçant un travail coopératif fondé sur le primat de la démocratie dans nos mouvements que nous pourrions y parvenir. ●

LES ADHÉRENTS DU GROUPEMENT DES ORGANISMES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (GOEES) REPRÉSENTENT 80 % DES SALARIÉS DES COMITÉS D'ENTREPRISE.

monopole de représentation des employeurs de l'ESS, contre le mouvement social et syndical tel qu'il s'est exprimé au printemps et à l'été 2016. Ce ne sont pas tant les cosignataires de ce texte ou son rédacteur, le Medef, qui nous ont inquiétés, c'est la situation qu'il semble témoigner chez les dirigeants de l'Udes (Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire). Il y aurait les salariés, retraités, citoyens y adhérant qui

Dans votre supplément le mois prochain

Numéro spécial

L'économie sociale, des savoir-faire à faire savoir

Pas moins de 700 000 départs à la retraite dans les associations, coopératives, mutuelles et fondations d'ici à 2025. L'ESS doit recruter. Encore faut-il qu'elle se fasse connaître du grand public pour susciter la relève, et que les formations existent. Une gageure.

Enquête sur les filières de l'ESS, de l'école à l'université et aux grandes écoles.

MARDI 3 JANVIER



INNOVATION SOCIALE, LA GRANDE PROMESSE, de Hugues Sibille. Éditions Rue de l'Échiquier, 160 pages, 10 euros.

L'innovation sociale, un grand flou enfin défini

Saluons la démarche de Hugues Sibille d'apporter dans ce livre concis des clés pour y voir un peu plus clair sur la controverse de l'innovation sociale. Car comme tous les concepts à la mode, cette manière revendiquée d'agir pour le bien commun souffre d'être récupérée et tordue dans tous les sens, entre le « social washing » des uns et la sous-traitance des missions de service public des autres. Fondateur de l'Avise, ancien dirigeant du Crédit coopératif et actuel président du Labo de l'ESS, Hugues Sibille est suffisamment au carrefour des pratiques, bonnes ou mauvaises, pour tenter d'en apporter une définition et des propositions d'amélioration. Ce livre ne tranche pas le débat. Mais l'auteur prévient. Face à Uber et compagnie, l'ESS a intérêt à se mêler d'innovation sociale, sous peine d'en être dépossédé. ● **S. G.**



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE. PRATIQUES, THÉORIES, DÉBATS, de Jean-Louis Laville. Éditions du Seuil, 480 pages, 11 euros.

La démocratie au cœur de l'ESS

Dès les premières lignes, Jean-Louis Laville fixe les enjeux dans lesquels il inscrit son travail : « Ce qui frappe désormais, c'est la fragilité préoccupante de la démocratie face à l'illimitation de l'économie. » Les récents événements lui donnent hélas raison. C'est bien la démocratie qui est au cœur de l'ouvrage : « L'hypothèse formulée ici est que le renforcement de la démocratie et l'humanisation de l'économie supposent de prendre en compte l'associationnisme, c'est-à-dire le projet constitué à partir des actions collectives mises en œuvre par des citoyens libres et égaux se référant à un bien commun. » Le travail conduit ici est dense mais très accessible car bien construit. Un regret peut-être : la part faite aux associations au détriment du mutualisme et du coopérativisme, importants pourtant au sein de l'ESS. ● **J.-P. M.**



LE BONHEUR EST DANS LA SCOP !, de François Kerfourn et Michel Porta. Les Petits Matins, 320 pages, 20 euros.

Les sociétés coopératives, des histoires d'humain d'abord

Derrière chacune des sociétés coopératives et participatives (Scop) se cache une histoire humaine singulière. C'est ce que démontre de belle façon cet ouvrage à première vue austère, qui compile quelques-uns de ces récits éducatifs ou savoureux. Un monde sépare Louis Co-chard, « l'apprenti tôlier devenu PDG » d'une société de transport, et la jeune Lydie Manceau, venue pour une offre de travail, aujourd'hui fervente du projet coopératif. Tous ces portraits illustrent finalement la même chose. Quel que soit le cheminement de vie de toutes ces personnes qui font aujourd'hui la richesse du mouvement des Scop, « on ne naît pas coopérateur, on le devient ». Pour cela, les raisons ne manquent pas : « Partage de l'effort, des richesses, de la responsabilité... » Bref, des histoires de solidarité. ● **S. G.**